

# COTISATIONS PROFESSIONNELS

*tarification et modalité Clévacances Hérault*

# par AN

	Droit d'entrée / nouvel adhérent pro*	Cotisation annuelle
De 1 à 25 hébergements	250 €	750 €
De 26 à 50 hébergements	500 €	1 500 €
De 51 à 100 hébergements	750 €	2 000 €
Plus de 100 hébergements	1 000 €	3 000 €

- la période d'appel à cotisation est **fixée à octobre**.
- les **revisites ne sont pas facturées** mais intégrées dans le montant de la cotisation annuelle.
- la base retenue pour la facturation est le **nombre d'hébergements labellisés à la date de l'appel à cotisations**.

\* Le droit d'entrée est payable pour toute nouvelle agence dans son intégralité quelle que soit la période d'adhésion

